



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bassin de la Seine et Loire aval

Voies
navigables
de France



Tour
d'horizon
2022/2023



Notre territoire	03
Notre vision et notre stratégie	04
Nos expertises	06
Nos équipes à vos côtés	08
Nos faits marquants	10
Notre temps fort	14
Chiffres-clés	16

Notre territoire

Voies navigables de France est l'opérateur national de l'ambition fluviale. Seul établissement agissant sur tout le territoire français dans ce domaine, il est au cœur de l'écosystème du fluvial dont il assure la gestion. Dans le même temps, VNF porte la politique nationale de développement du transport fluvial pour le compte de l'État. VNF est à ce titre un acteur central dans la promotion et le fonctionnement de la voie d'eau, ce qui lui permet d'adapter ses services et de mieux répondre aux besoins des clients et des usagers du réseau navigable.

Sur les bassins de la Seine et de la Loire aval, VNF gère 1400 km de voies navigables dont 540 km de voies à grand gabarit principalement dédiées au transport de fret. Ce réseau est constitué de 800 km de fleuves et de rivières (la Seine, la Marne, l'Oise, la Loire) et de 600 km de canaux (canal du Nord, canaux de Picardie et de Champagne Ardenne) sur 5 régions (Île-de-France, Hauts-de France, Grand-Est, Normandie et Pays de la Loire).

Un bassin majeur pour le transport de marchandises

Avec, en moyenne annuelle, 20 millions de tonnes de marchandises transportées et 3,4 milliards de tonnes par kilomètre (t-km : nombre de tonnes x nombre de kilomètres parcourus), le bassin de la Seine pèse entre 40% et 50% du trafic fluvial national. Environ 600 unités fluviales naviguent sur ce bassin.

L'axe Seine relie le premier ensemble portuaire national (ports du Havre, de Rouen et de Paris) à la région Île-de-France, la plus grande conurbation française. Il contribue de manière

L'axe Seine pourrait accueillir 3 à 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui

significative au nécessaire transport des marchandises à l'intérieur de cet espace économique majeur, qu'il s'agisse de matériaux de construction, de produits agricoles, de produits énergétiques ou de marchandises conteneurisées.

Non saturé, l'axe Seine pourrait accueillir 3 à 4 fois plus de trafic fluvial qu'aujourd'hui sans qu'il y ait besoin de modifier les infrastructures. Il offre une alternative écologiquement et énergétiquement vertueuse au transport routier de marchandises. Son développement, là où il est pertinent, participe à l'essor d'une logistique durable performante aux plans économique, environnemental et énergétique. Dans ce contexte, le projet européen à grand gabarit de liaison « Seine- Escaut » doit permettre notamment de renforcer le rôle et l'attractivité du transport fluvial en créant une interconnexion des bassins Seine et Escaut.

Une destination touristique de premier plan

Le tourisme fluvial est une activité majeure sur les bassins de la Seine et de la Loire et représente d'importantes sources de retombées économiques pour les territoires (344 M€ en 2019 - source : VNF). Avec près de 8 millions de passagers en Île-de-France et une centaine de bateaux promenade à

Paris, la Seine est aujourd'hui l'un des sites parisiens les plus visités par les touristes du monde entier.

L'activité de croisière fluviale connaît aussi une belle dynamique et une vingtaine de paquebots (bateaux pouvant emporter entre 150 et 200 passagers) font aujourd'hui escale en vallée de la Seine. Car le bassin de la Seine et de la Loire est riche d'un patrimoine naturel et historique qu'il est possible de découvrir en bateau, à pied ou à vélo, notamment via l'aménagement de pistes cyclables comme la Loire à vélo ou la Seine à vélo. VNF travaille ainsi à accompagner les collectivités dans leurs projets de structuration et de développement d'une offre touristique autour des cours d'eau dont il est le gestionnaire.

LE RÉSEAU FLUVIAL DU BASSIN DE LA SEINE ET DE LA LOIRE AVAL

- 370** ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...)
- 1 400 km** de fleuves, rivières et canaux gérés par VNF
- 600** unités (automoteurs ou convois poussés)

Favoriser la logistique fluviale

5x MOINS DE CO₂

1 DE 4 500 TONNES = 4 TRAINS DE FRET OU 220

généralisé par le fluvial par rapport au transport routier

Concourir à l'aménagement des territoires et à la qualité de vie

344 millions

5 régions

2 480 emplois directs

d'euros de retombées économiques produits par le secteur du tourisme fluvial

traversées par les voies navigables

liés au tourisme fluvial

Préserver et agir sur la ressource en eau

79 barrages

700 épis de navigation

23 passes à poissons

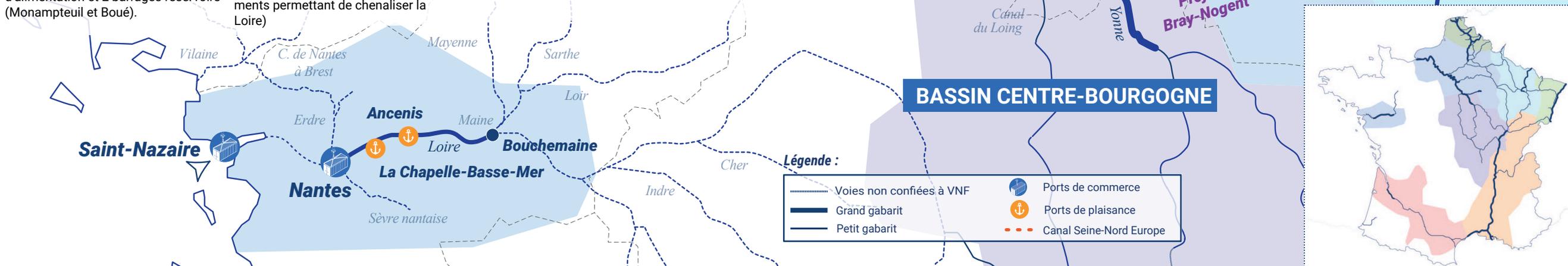
23 centrales hydro-électriques

Dont 57 barrages de navigation (dont 6 gérés par BAMEO), 20 barrages d'alimentation et 2 barrages réservoirs (Monampeuil et Boué).

sur la Loire (ouvrages en enrochements permettant de chenaliser la Loire)

dont 17 gérés par VNF

en concession





Stéphane BOUSQUET,
Directeur VNF Bassin de la Seine et Loire aval



Thierry GUIMBAUD,
Directeur général

"1,2 milliard d'euros seront consacrés aux infrastructures du bassin de la Seine et de la Loire aval"

Sur les 3 milliards d'euros d'investissement prévus dans le cadre du COP, quelques 1,2 milliard d'euros seront consacrés aux infrastructures et équipements du bassin de la Seine et de la Loire aval, en particulier sur l'axe Seine où se concentrent d'importants enjeux en lien avec le développement du fret. Cet effort conséquent doit notamment permettre de régénérer de manière significative les ouvrages essentiels de navigation que sont les barrages et les écluses, de manière à ce qu'ils puissent répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique et à la nécessité, pour permettre au transport fluvial de se développer, d'être parfaitement résilients et fiables.

Dans un contexte de changement climatique où la ressource en eau sera de plus en plus précieuse, la fiabilisation et la modernisation des ouvrages doit également permettre d'optimiser la gestion hydraulique et ainsi de mieux préserver les différents usages de l'eau : préservation de la biodiversité, eau potable, irrigation agricole, usages industriels, navigation, hydroélectricité...

Sûr, fiable, compétitif, mais aussi sobre en énergie (4 fois moins d'énergie consommée à la tonne transportée que le transport routier) et faiblement émetteur de gaz à effet de serre (jusqu'à 5 fois moins que le mode routier à la

tonne transportée) et de particules polluantes, le transport fluvial, partout où il peut être employé, offre des atouts immédiats et de premier plan pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Largement non saturées, les principales voies fluviales telles que la Seine et le Rhône pourraient accueillir 3 à 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui sans investissement lourd de développement.

Dans ce contexte, notre ambition est d'augmenter de 50% le trafic fluvial d'ici 2030 en fiabilisant notre réseau, en le modernisant et, plus ponctuellement, en partenariat avec les acteurs publics et privés.

Notre ambition ne peut pas se concrétiser sans le concours des territoires qui ont un rôle majeur, qu'il s'agisse de développer la logistique fluviale ou de dynamiser l'activité touristique autour des fleuves, rivières et canaux. VNF souhaite dès lors inscrire son action dans des partenariats. C'est tout le sens de notre action et notamment celle engagée avec les grandes métropoles de l'axe Seine, avec les régions Île-de-France, Normandie, Grand-Est, Hauts-de-France et Pays de Loire, et plus généralement avec les collectivités locales qui nous soutiennent.

Dans ce cadre, l'organisation des Jeux de Paris 2024, avec en point d'orgue la cérémonie d'ouverture sur la Seine, constitue une opportunité sans précédent de démontrer tout ce que le fluvial peut apporter à la ville durable de demain.

Vous l'aurez compris, notre objectif est de fédérer les initiatives, de rechercher ensemble des solutions qui permettront de donner à la voie d'eau toute la place qu'elle devrait occuper dans le respect de la diversité de ses usages.

5 piliers

DÉVELOPPER UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE



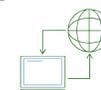
Du transport massifié au transport de petits colis pour des livraisons en centre-ville sur le dernier kilomètre, porté par l'innovation, le transport fluvial trouve aujourd'hui toute sa pertinence dans une nouvelle logistique urbaine de proximité et durable. Celle-ci permet de décongestionner les axes routiers saturés et de répondre aux nouvelles exigences environnementales de réduction des pollutions au sein des grandes agglomérations. VNF incite notamment les collectivités et les acteurs économiques publics et privés à intégrer le fluvial dans leurs chaînes logistiques pour répondre aux enjeux de décarbonation et de sobriété énergétique des transports.

ACCOMPAGNER LE VERDISSEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL



Avec l'accélération du réchauffement climatique, le transport fluvial devient plus que jamais un levier d'avenir de l'indispensable transition écologique et énergétique. De par son empreinte environnementale et sa consommation énergétique largement inférieures au transport routier, le mode fluvial offre une réponse aux impératifs de réduction des émissions carbone et de polluants atmosphériques ainsi que de sobriété énergétique pour acheminer les marchandises de toute nature. Pour autant, il importe d'améliorer la performance du transport fluvial pour le rendre encore plus propre et efficient.

PROPOSER UN SERVICE PERFORMANT ET ADAPTÉ AUX BESOINS



Le contrat d'objectifs et de performance de VNF s'accompagne d'un ambitieux programme de travaux visant à moderniser l'exploitation des ouvrages de navigation pour la rendre plus résiliente et performante. Il s'agit notamment de téléconduire les ouvrages du grand gabarit d'automatiser et superviser à distance toutes les écluses du petit gabarit. Notre ambition est que, d'ici 2030, l'ensemble du réseau à grand gabarit soit ouvert 7j/7 et 24h/24 pour renforcer la performance et la compétitivité du transport fluvial.

RÉNOVER ET MODERNISER NOS OUVRAGES



En moyenne, 100 M€ par an seront consacrés à la régénération, à la modernisation, au développement et à la sécurisation des ouvrages (barrages, écluses...) du bassin de la Seine dans les prochaines années. Ce haut niveau d'investissement doit permettre d'améliorer la qualité du service pour augmenter de 50 % le trafic fluvial et atteindre 35 millions de tonnes de marchandises transportées par an d'ici 2030.

RENFORCER NOS PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES



Le domaine public fluvial géré par VNF peut être valorisé pour développer des activités économiques autour de la voie d'eau. VNF s'engage avec les collectivités pour inventer des solutions qui développeront la logistique fluviale, les nouvelles mobilités et les retombées économiques sur les territoires. Des contrats sont noués à l'échelle des itinéraires ou des territoires comme sur l'axe Sambre ou sur le canal des Ardennes.

Nos expertises



© VNF

Développer la logistique fluviale

VNF mène des actions fortes pour développer les activités économiques sur les bassins de la Seine et de la Loire aval, que ce soit pour le transport de marchandises ou pour le tourisme. Au-delà du déploiement, avec le soutien de nombreux partenaires dont les régions Normandie et Île-de-France ou encore l'Ademe, des dispositifs nationaux d'aides (le PARM pour le report modal et le PAMI pour la modernisation et l'innovation de la flotte fluviale), VNF apporte son expertise aux acteurs du monde économique et aux collectivités qui veulent s'engager dans des projets de logistique fluviale.

Notre action vise à renforcer la part modale des filières traditionnelles (BTP et céréales) et à diversifier les trafics en accompagnant l'essor de nouvelles filières (grande distribution, messagerie, construction de bâtiments, filière bois, biomasse, déchets,...), notamment pour le développement de la logistique fluviale urbaine.

Nous encourageons les démarches de coopération avec d'autres acteurs de la logistique comme HAROPA PORT, 1^{er} ensemble portuaire national, pour augmenter la part modale du fluvial sur l'axe Seine, ou avec SNCF Réseau Île-de-France et Normandie pour favoriser la complémentarité des modes massifiés et écologiquement vertueux. Nous développons des partenariats avec les grandes métropoles, avec la Société du Grand Paris, la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), le COJOP (comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024) pour favoriser la prise en compte du fluvial dans les projets et les marchés publics.



© VNF/Alexandra Lebon

Garantir les ressources en eau pour tous les usages

VNF dispose d'une compétence unique en matière de gestion de l'eau grâce aux ouvrages de régulation qui ponctuent son réseau (barrages de navigation, seuils fixes et portes de garde) et qui permettent d'assurer tout au long de l'année la navigation, l'alimentation en eau potable, l'irrigation agricole, le fonctionnement des centrales hydroélectriques ou encore le refroidissement d'installations industrielles.

Grâce à des réseaux de capteurs et à une instrumentation qui se généralise, VNF peut suivre en temps réel les niveaux d'eau et mieux anticiper les manœuvres des ouvrages.

Accélérer la transition énergétique et favoriser l'innovation

La recherche et l'innovation technologique au service de la transition énergétique sont particulièrement dynamiques sur le bassin de la Seine. En fédérant un écosystème « public-privé » VNF initie, pilote et soutient des projets et des études prospectives dont le but est d'accélérer l'innovation et le verdissement de la flotte fluviale au niveau national (démarche « Vert le fluvial »). Il s'agit pour VNF d'un enjeu majeur de compétitivité du secteur fluvial.

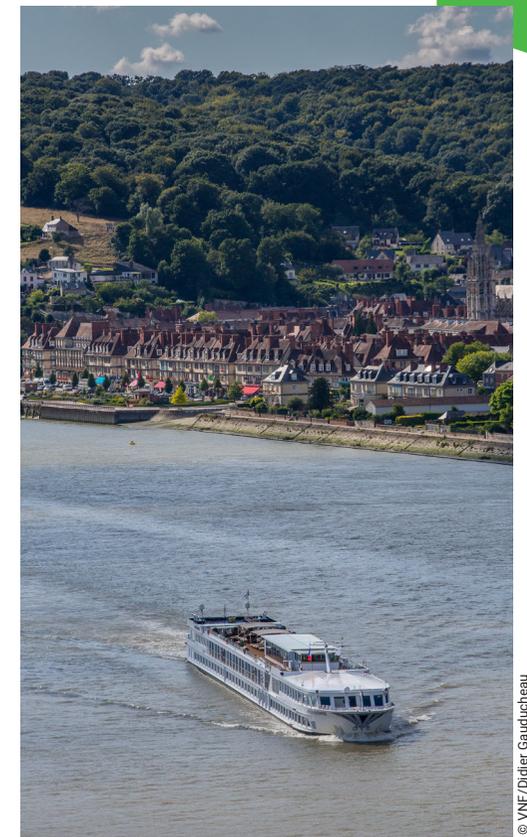
VNF conduit dans ce cadre de nombreux projets innovants en faveur de la transition énergétique du transport fluvial sur le bassin de la Seine : le déploiement de bornes électriques à quai pour éviter l'utilisation des groupes électrogènes (projet Borne&eau), le schéma d'avitaillement en carburants de faible émissions (projet AVICAFE) ou encore le projet Eco-Pilote Seine pour optimiser la consommation énergétique des bateaux fluviaux. VNF gère également des projets innovants en matière d'Internet des Objets (IOT), de bateaux autonomes, et accompagne des porteurs de projets dans le cadre de l'appel à innovations « mobilités innovantes » des Jeux de Paris 2024.

Construire des partenariats de développement touristique

Au-delà des contrats de projets État-Régions qui se concentrent principalement sur la modernisation des infrastructures et le développement des trafics, VNF est aux côtés des collectivités pour construire des partenariats solides qui permettront d'accroître la fréquentation touristique et les retombées économiques sur leurs territoires.

Dans ce cadre, VNF apporte son expertise en matière d'ingénierie, de pilotage d'études, de développement de projets et d'aménagement du foncier bord à voie d'eau pour définir des programmes qui renforceront, développeront et structureront l'offre touristique « fluvestre » à l'échelle d'un itinéraire (le terme fluvestre est un terme inventé qui est la contraction des mots fluvial et terrestre et désigne ce qui se fait sur et autour de la voie d'eau). Les collectivités volontaires sont appelées à désigner un chef de file qui doit animer la démarche avec le soutien de VNF.

Un travail partenarial est en cours avec les collectivités sur plusieurs itinéraires pour définir et conforter des stratégies touristiques coordonnées : la Loire, la Marne, la Vallée de l'Oise, le canal de la Sambre à l'Oise et le canal des Ardennes. Ces destinations à fort potentiel permettent un « slow » tourisme au cœur de paysages authentiques pour des expériences alliant proximité, évasions et séjours en pleine nature.



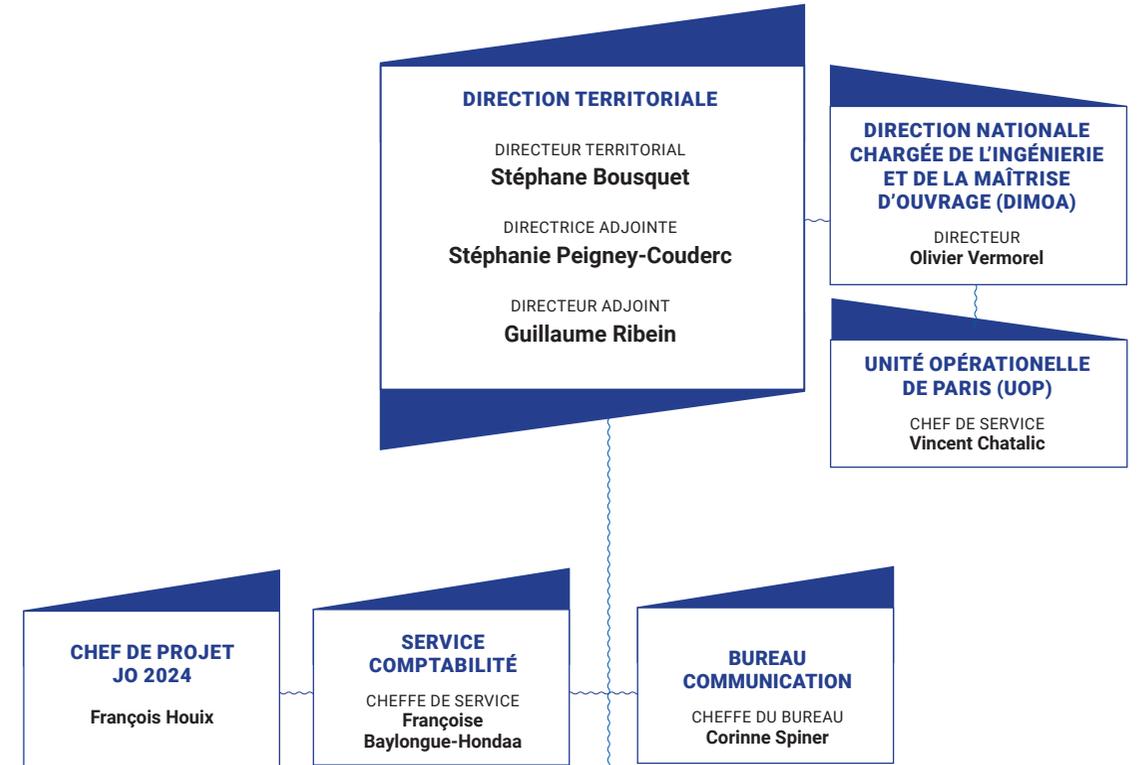
© VNF/Dieter Gauducheau



ÉQUIPES DE DÉVELOPPEMENT

Nos experts apportent conseil et expertise aux porteurs de projets (chargeurs, collectivités, transporteurs, start up...) qui souhaitent intégrer le transport fluvial dans leurs chaînes logistiques et leurs projets. Des aides pilotées par VNF peuvent être mobilisées pour financer des études logistiques, des expérimentations ou des équipements : le Plan d'Aides au Report Modal (PARM) et le Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI). Ils sont également à l'écoute des collectivités et des professionnels du tourisme dans la réalisation de leurs projets autour de la voie d'eau (mise en relation, études, partages de projets, partenariats, ...).

sdve.dtbs@vnf.fr



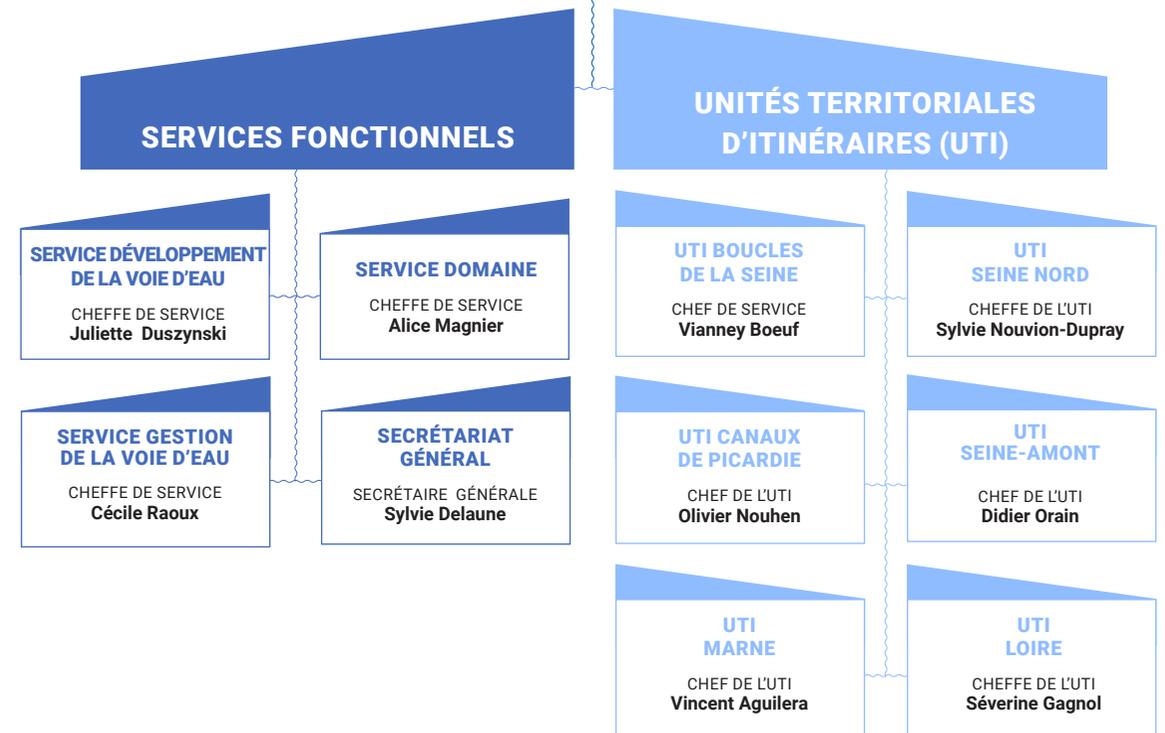
Nos équipes à vos côtés

INTERLOCUTEURS SUR LE TERRITOIRE

Les Unités Territoriales d'Itinéraires (UTI) sont les premiers interlocuteurs de proximité pour les collectivités et les porteurs de projets en bord à voie d'eau, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de développement industriel ou touristique, de projets de pistes cyclables ou d'occupation sur le domaine public fluvial. Sur le territoire, six UTI sont en charge de la gestion du domaine public fluvial.



[Voir rubrique Contacts locaux](#)



Nos faits marquants

L'eau, une force à mobiliser

Le projet Bray-Nogent déclaré d'utilité publique

Le 22 juillet 2022, le projet de mise à grand gabarit de la liaison entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, qui vise à créer une capacité d'emport pour le transport fluvial allant jusqu'à 2 500 tonnes, contre 650 tonnes aujourd'hui, a été déclaré d'utilité publique par décret après avis du Conseil d'État. Son ambition : favoriser le report modal vers la voie d'eau qui offre de formidables atouts par ses performances environnementales pour lutter contre le dérèglement climatique.

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale prévue pour 2025, dernière grande étape réglementaire avant le démarrage des travaux, VNF, la Communauté de communes Bassée-Montois et Seine Grands Lacs travailleront en 2023 autour du canal de Bray à La Tombe pour définir notamment des mesures de compensations environnementales.

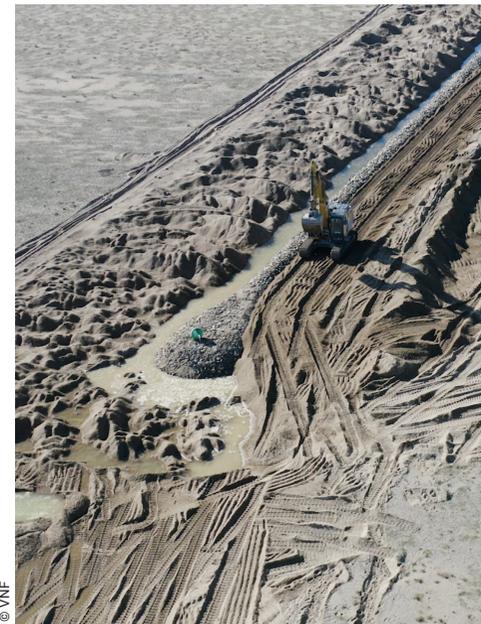
L'eau, une ressource à préserver

Rééquilibrage du lit de la Loire : VNF poursuit les travaux

À la suite de l'avis favorable sans réserve de la commission d'enquête préalable à l'autorisation environnementale en août 2021, VNF a engagé les premiers travaux du programme de rééquilibrage du lit de la Loire en 2021 et 2022 entre Ingrandes et Montjean-sur-Loire. Ce sont au total 23 épis qui ont été traités et remodelés. Les travaux se poursuivront entre Anetz et

Oudon à l'étiage 2023 et entre Sainte-Luce sur-Loire et Saint-Julien-de-Concelles en 2024.

L'objectif du projet est de restaurer l'équilibre hydromorphologique de la Loire tout en préservant ses différents usages, les milieux naturels et la biodiversité, suite aux nombreux aménagements des 19^{ème} et 20^{ème} siècles qui ont entraîné l'enfoncement du lit du fleuve. Ce projet, dont VNF assure la maîtrise d'ouvrage, s'inscrit dans le cadre du plan Loire Grandeur Nature et bénéficie du soutien de la Région des Pays de la Loire, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de l'Union européenne (FEDER Loire).



© VNF

L'eau, une force à mobiliser

Le projet MAGEO déclaré d'utilité publique

Le projet de Mise Au Gabarit Européen de l'Oise (MAGEO), qui vise à garantir un mouillage de 4 mètres entre Compiègne et Creil pour accueillir des convois transportant jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises, a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 22 avril

2022. Son ambition : contribuer au projet de liaison Seine-Escaut de corridor européen de fret fluvial à grand gabarit entre Le Havre, Paris et Amsterdam, permettant une massification des marchandises transportées et ainsi une réduction des nuisances routières et des émissions polluantes associées.

La concertation se poursuit avec les collectivités et les acteurs locaux, et les premiers diagnostics d'archéologie préventive seront effectués en 2023.



© VNF

L'eau, une force à mobiliser

Un partenariat renforcé avec HAROPA PORT

VNF et HAROPA Port ont signé en novembre 2021 une convention de partenariat en faveur de l'innovation et du développement du transport fluvial sur l'axe Seine. La compétitivité de la chaîne logistique ainsi que la transition écologique et énergétique sont au cœur des objectifs de cette charte de partenariat.

L'eau, une force à mobiliser

Agir avec les territoires pour développer les activités touristiques

VNF travaille étroitement avec les collectivités locales pour développer des activités touristiques sur le réseau à petit gabarit, notamment sur le canal de la Sambre à l'Oise, le canal des Ardennes, la Marne ou le canal de l'Aisne à la Marne.

L'eau, une force à mobiliser

Anticiper l'arrivée du Canal Seine-Nord Europe

VNF a réalisé en 2021 une concertation avec les collectivités locales sur le devenir du canal du Nord et du canal latéral à l'Oise après la mise en service du Canal Seine-Nord Europe. Intégrées aux futurs Contrats Territoriaux de Développement, ces réunions d'échanges ont permis de définir des orientations de réaménagement des canaux dans le département de l'Oise.

Le contrat territorial de développement du Compiégnois-Noyonnais (60) signé en décembre 2022 entre l'État, la Région, la Société du Canal Seine-Nord Europe, les collectivités et VNF a pour objectif de maximiser les retombées du chantier pour le territoire pendant et après le chantier du canal Seine-Nord Europe (aménagements bord à voie d'eau, liaisons douces le long du canal, accessibilité et mise en valeur du canal, ...).

Par ailleurs, VNF fiabilise les ouvrages du canal du Nord pour qu'il puisse garantir un haut niveau de disponibilité pour les besoins d'évacuation de déblais et l'amenée de matériaux par voie fluviale sur les chantiers du futur canal Seine-Nord Europe. En 2022, 7 écluses ont été entièrement rénovées entre Allaines et Pont l'Évêque ainsi que des quais d'attente et des berges. Les derniers travaux de fiabilisation sur l'ensemble des 12 écluses, ainsi que des travaux sur les berges, auront lieu en 2023.

Plus de

100 M€

investis en 2022 pour rénover les infrastructures fluviales (écluses, barrages...)

L'eau, une ressource à préserver

Modernisation des barrages de la Seine aval

Dans le cadre du contrat de plan inter-régional État Région (CPIER) Vallée de Seine, soutenu par l'État et les Régions Normandie et Île-de-France, VNF a engagé d'importants travaux de modernisation sur plusieurs barrages de la Seine aval (entre Paris et Rouen), notamment à Poses, Port-Mort, Andrésy, Chatou, Bougival et Suresnes. La fiabilité de ces ouvrages hydrauliques est essentielle non seulement pour la navigation mais aussi pour les autres usages de l'eau nécessaires à la collectivité et au maintien de la biodiversité. Ce programme est notamment soutenu par l'Europe dans le cadre de la liaison à grand gabarit Seine-Escaut.

L'eau, une force à mobiliser

Rénovation des écluses secondaires de la Seine amont

VNF a réalisé un important programme de modernisation de quatre écluses secondaires sur la Seine afin de sécuriser et fluidifier le trafic fluvial de plus en plus important sur l'itinéraire Nogent-sur-Seine/Paris. Quatre écluses secondaires, situées en Seine-et-Marne (Coudray-Montceaux, Vives-Eaux, La Cave et Champagne), ont été remises en service entre 2021 et 2023 pour un montant de 26,5 M€, cofinancé par l'Europe (mécanisme pour l'interconnexion en Europe) et la Région Île-de-France.

© VNF / Bouygues TP



L'eau, une ressource à préserver

Reconstruction du barrage de Meaux (77)

Lancés en août 2020, les travaux de reconstruction du barrage de Meaux ont pris du retard en raison de la crise sanitaire puis de crues, qui

© VNF / Victor Tonelli



L'eau, une force à mobiliser

Rénovation et allongement des écluses de Méricourt (78)

Engagés en juillet 2020, les travaux de rénovation et d'allongement de l'écluse n°1 de Méricourt (côté rive, en rive gauche) se sont achevés fin

avril 2022, avec la pose des nouvelles portes acheminées par voie fluviale. Après la remise en service de cette écluse qui peut désormais accueillir des convois de 180 mètres de long, les travaux de confortement se poursuivent sur la 2^{ème} écluse (côté Seine). C'est le plus important chantier fluvial mené actuellement en France pour un investissement de 92 M€, cofinancé par l'Europe et par la Région Île-de-France.

ont imposé le repli du chantier en rivière pour ne pas entraver l'écoulement naturel, ainsi que d'aléas géotechniques.

La passe à poissons aménagée sur le canal du Cornillon est quant à elle sortie de terre en 2022 et les travaux sur la première passe du barrage ont repris en mars 2023. Compte tenu du retard de livraison du nouveau barrage, VNF fiabilise le fonctionnement de l'actuel barrage.

L'eau, une ressource à préserver

Confortement de la digue de Croissy-sur-Seine (78)

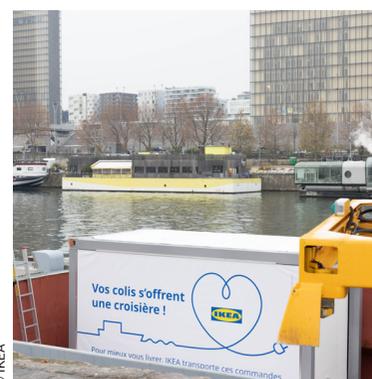
En juillet 2023, VNF a lancé des travaux de confortement de la digue de Croissy située sur la Seine. L'objectif ? Garantir la stabilité de cet ouvrage essentiel à la gestion du niveau d'eau de la Seine. Les travaux d'enrochements seront réalisés entièrement depuis le fleuve jusque fin 2024.

L'eau, une force à mobiliser

VNF soutient IKEA dans une nouvelle solution de logistique urbaine à Paris

Avec le soutien de VNF, IKEA utilise désormais la Seine pour livrer ses clients au cœur de Paris depuis le port de Bercy. Ce choix du géant du meuble est une nouvelle illustration de ce que le fluvial peut apporter en logistique urbaine pour transporter toutes sortes de marchandises sans pollution ni congestion routière.

© IKEA



L'eau, une force à mobiliser

Le chantier de Notre-Dame livré par voie fluviale

Le fluvial a répondu présent à plusieurs reprises pour ce chantier d'exception. Après la livraison de deux transformateurs de 82 tonnes en 2019, ce sont les pierres de tailles, chaux, sable, et les fermes en bois de la charpente qui sont passés par le fleuve en 2023, soit au total plus de 200 tonnes de matériaux livrés sur le chantier. Le transport fluvial démontre une fois encore ses atouts pour acheminer des colis lourds au cœur des villes.

L'eau, une force à mobiliser

La Tour en bois Wood-up mise sur le transport fluvial

Pour approvisionner le chantier de construction de la tour Wood Up à Paris, REI Habitat, promoteur immobilier spécialisé dans la construction en structure en bois de France, a fait appel au transport fluvial.

VNF a soutenu la mise en place de conteneurs de nouvelle génération, « la fleximalle », pour acheminer les éléments bois préfabriqués de grand format, en toute sécurité et sans nuisances, depuis Rouen jusqu'au cœur de la capitale. Un exemple de logistique urbaine qui permet de réduire les émissions de CO₂ et les nuisances pour les franciliens, dans une logique de circuit court avec la filière bois française.

L'eau, une force à mobiliser

VNF pilote des projets innovants pour la transition énergétique

Parmi les projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe, dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine « Transition écologique et valorisation économique en Vallée de la Seine », VNF pilote 3 nouveaux projets au service de mobilités durables en partenariat avec d'autres acteurs : Avicafe (système d'avitaillement en carburants à faibles émissions), Fluv'IOTe (Internet des Objets pour localiser les barges et l'occupation des quais) et Eco Pilote Seine (application pour limiter la consommation de carburant des navigants).

Parmi les 24 lauréats européens de l'appel à projets d'Horizon Europe, lancé en 2022 dans le cadre du « Clean and competitive solutions for all transport modes 2022, HORIZON Research and Innovation Actions », VNF pilote les lots relatifs à la réglementation et à l'acceptabilité sociales du projet SEAMLESS (Safe, Efficient and Autonomous, Multimodal Library of European Shortsea and inland Solutions) qui vise à constituer une bibliothèque de solutions multimodales pour le transport fluvial autonome au moyen de multiples expérimentations.

Le fluvial au cœur des Jeux de Paris 2024



© VNF - Victor Tonelli

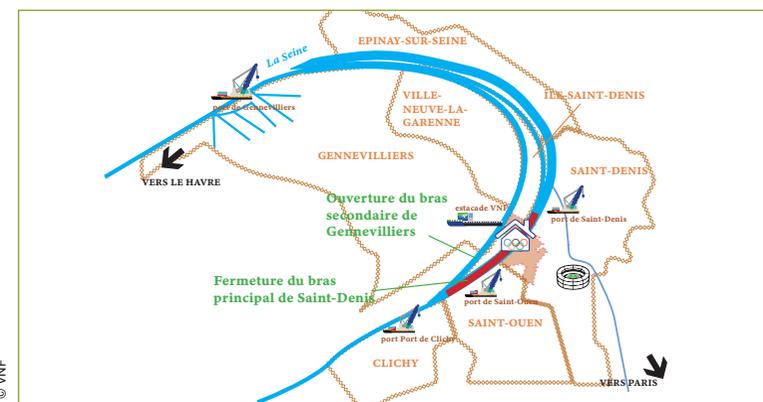
L'organisation des Jeux de Paris 2024, avec en point d'orgue la cérémonie d'ouverture sur la Seine, constitue une opportunité sans précédent de démontrer tout ce que le fluvial peut apporter à la ville durable de demain en matière de transport de fret, de mobilités, de développement de nouveaux usages sur et autour de l'eau, de préservation de l'environnement et de qualité de vie, ou encore de tourisme et de loisirs. L'État et VNF se sont engagés de façon très concrète pour que les Jeux soient l'occasion de mettre en lumière les atouts du transport fluvial pour les territoires et leurs acteurs.

UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DÉCARBONÉE

Situées en bordure de Seine sur les communes de Saint-Denis, l'Île Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine (93), les futures installations du Village des athlètes se veulent exemplaires, tant sur la qualité environnementale des constructions que sur le recours à des solutions logistiques propres et respectueuses du cadre de vie des Franciliens. VNF travaille avec les acteurs concernés à ce que le transport fluvial contribue à répondre à ces défis.

Dans le cadre de la construction du Village des athlètes, plus de 500 000 tonnes de déblais ont ainsi été évacués par voie fluviale entre 2020 et 2022.

Depuis décembre 2022, des modules préfabriqués en bois sont acheminés par voie fluviale par l'entreprise E-Loft depuis Haulchin (59) jusqu'à l'Île-Saint-Denis, pour la construction de la résidence étudiante de Pichet-Legendre au sein du Village des athlètes. Au total : 141 modules de bois seront livrés par voie fluviale en 2023, soit l'équivalent de 140 camions évités. Également, 2 800 m² de façades en bois ont été livrés par voie fluviale



© VNF
Aménagement du bras de la Seine à Gennevilliers

par l'entreprise Rubner entre janvier et février 2023 pour la résidence étudiante de Pichet-Legendre dans l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis.

UN ACCELÉRATEUR POUR L'INNOVATION FLUVIALE

En 2020, VNF s'est associé à l'appel à innovations lancé par France Mobilités pour Paris 2024. Cinq projets fluviaux ont été retenus sur 21 lauréats. Au-delà, VNF accompagne les chargeurs pour expérimenter le fluvial en vue d'approvisionner les chantiers en matériaux (éléments bois, béton...). Enfin, VNF, en association avec le comité des mobilités des Jeux de Paris 2024 et avec le soutien de l'Agence de l'Innovation pour les transports, a lancé le 13 juillet 2022 un appel à projets de démonstrateurs de bateaux autonomes et décarbonés pendant l'été 2024. Trois projets lauréats ont été sélectionnés en décembre 2022.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE LA PROPRIÉTÉ DE LA SEINE

Afin de garantir une qualité de l'eau de la Seine permettant la tenue des épreuves olympiques de natation prévues dans le cadre de Paris 2024 et de s'inscrire dans l'héritage des Jeux qui prévoit une

« baignabilité » de la Seine, VNF a réalisé en 2022, dans le respect de la loi JO de 2018, des travaux de raccordement du port des Champs-Élysées et des Tuileries au système d'assainissement collectif de la Ville de Paris. L'objectif est que les bateaux-logements amarrés au port puissent se raccorder au réseau d'eaux usées de Paris avant l'été 2024. L'opération contribuera à permettre l'ouverture aux parisiens des trois sites de baignade retenus par la Ville de Paris au titre de l'héritage de Paris 2024.

VNF est également partenaire d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Préfecture de la Région Île-de-France en mai 2023 pour déployer des solutions innovantes permettant d'améliorer la propreté de la Seine (déchets flottants et entre deux eaux) avant, pendant et après les Jeux de Paris 2024. Cet AMI s'inscrit non seulement dans l'ambition environnementale des Jeux de Paris 2024 mais également dans une perspective d'héritage pour la « baignabilité » de la Seine.

VNF, MAÎTRE D'OUVRAGE ET GESTIONNAIRE DE LA SEINE

Le bras principal de la Seine au niveau de Saint-Denis est mis à disposition de Paris 2024 pour accueillir les athlètes dans le Village des athlètes. La navigation dans ce bras, qui voit passer 8 à

9 millions de tonnes par an, sera interrompue à l'été 2024 pendant les 3 mois de durée des jeux, pour des raisons de sûreté. C'est pourquoi VNF réalise comme maître d'ouvrage pour le compte de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), des travaux de réouverture du bras secondaire la Seine à Gennevilliers pour maintenir la navigation de commerce et de passagers à grand gabarit durant les Jeux.

Paris 2024 : la cérémonie d'ouverture sur la Seine

Lors de son Conseil d'administration du 13 décembre 2021, Paris 2024 a présenté un projet de Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques du 26 juillet 2024 sur la Seine. Cette cérémonie réunira les 206 délégations sur quelques 162 bateaux pour une parade fluviale de six kilomètres entre les ponts d'Austerlitz et d'Iéna. 7 000 athlètes rejoindront ainsi la cérémonie protocolaire prévue au Trocadéro par un défilé sur l'eau devant 600 000 spectateurs attendus.

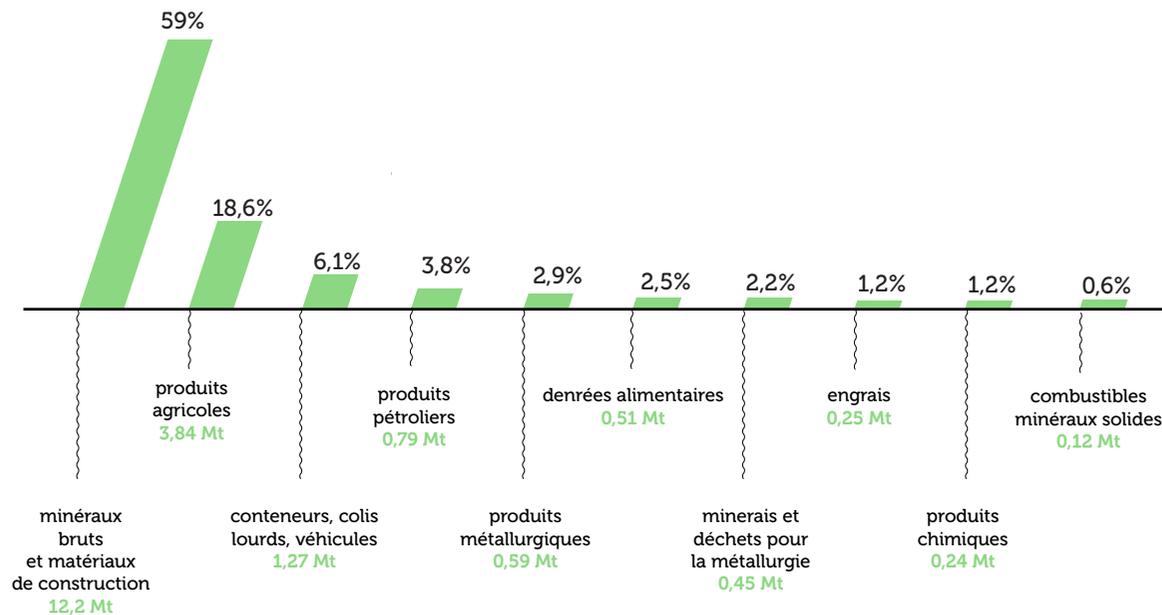
Cet événement unique est une extraordinaire opportunité de mettre en valeur la voie d'eau et ses usages (récréatifs, festifs et logistiques) et VNF est pleinement mobilisé pour répondre aux enjeux de cet événement planétaire : gestion des flux, mobilisation de son fondes (Port des Champs-Élysées/Tuileries), logistique fluviale, verdissage de la flotte...

Chiffres-clés 2022

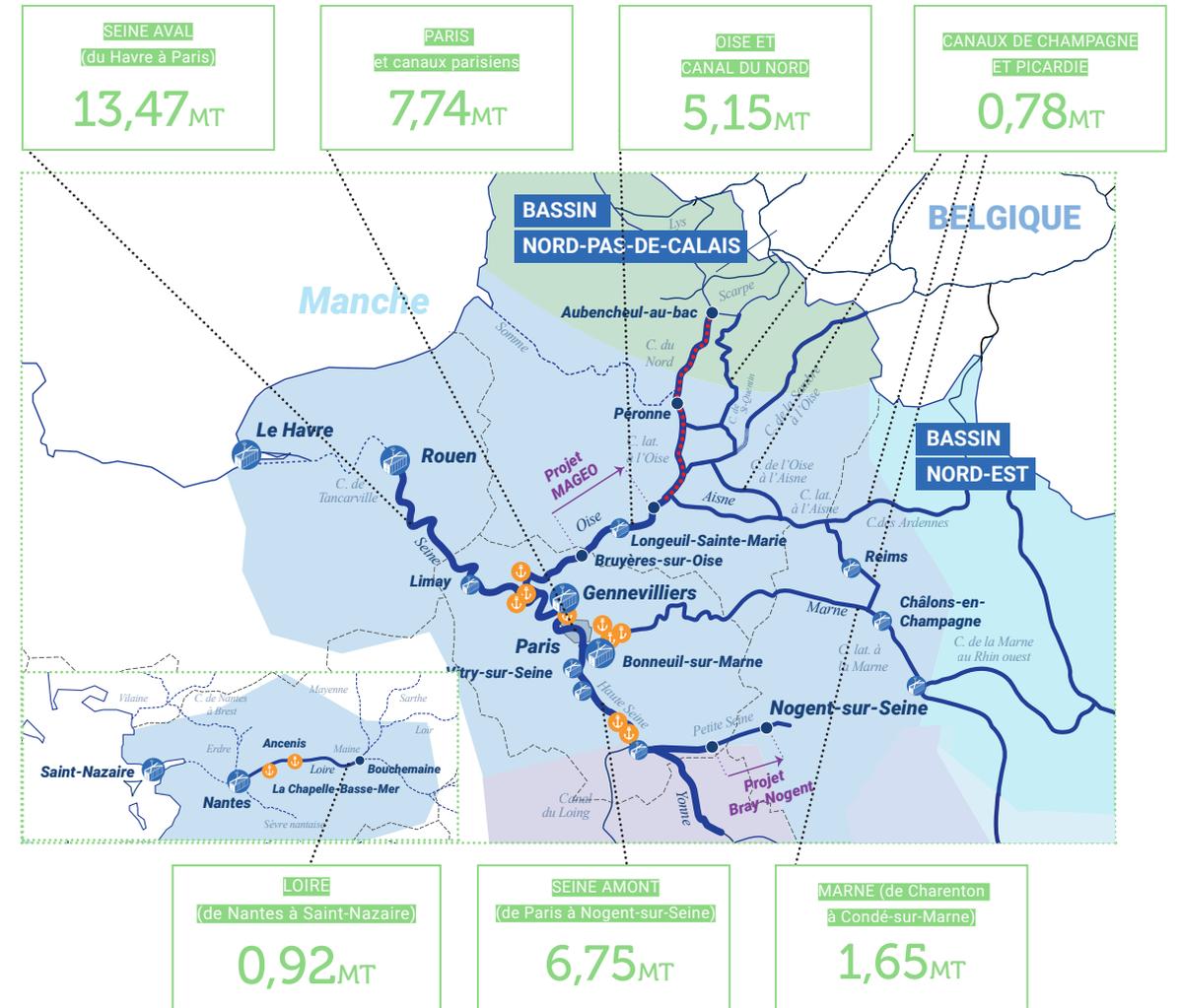
FAVORISER LA LOGISTIQUE FLUVIALE



RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN 2022



RÉPARTITION DES TRAFICS PAR ITINÉRAIRE



PLAN D'AIDES AU REPORT MODAL (PARM)



PLAN D'AIDES À LA MODERNISATION ET À L'INNOVATION (PAMI)



CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET À LA QUALITÉ DE VIE

FILIÈRE CROISIÈRE

22
paquebots fluviaux
(plus de 50 passagers)

14
compagnies

9
péniches hôtels

48
M€
de retombées
économiques*

BATEAUX PROMENADE

130
bateaux promenade
dont 97 sur Paris

68
compagnies
dont 38 sur Paris

280
M€
de retombées
économiques*

PLAISANCE PRIVÉE

31
ports de plaisance
de 20 places et plus

80
haltes nautiques

13
M€
de retombées
économiques*

99
clubs de sports
nautiques

*Étude VNF 2019

EN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES

5
conventions de superposition
d'affectation signées avec les
collectivités

2
appels à projets pour valoriser
des emplacements disponibles
(bâtiments, plan d'eau).

PRÉSERVER ET AGIR SUR LA RESSOURCE EN EAU



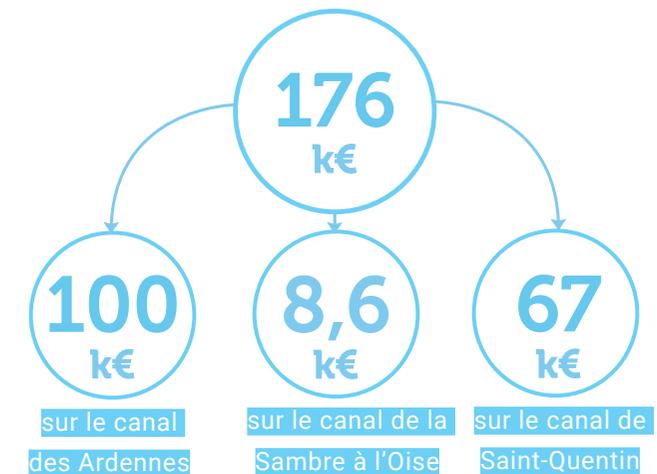
MODERNISATION DES BARRAGES

27,2
M€
investis en 2022 pour
fiabiliser la gestion
hydraulique

PROGRAMME DE RÉÉQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE

42
M€
C'est le montant
global du projet
(valeur 2015)

LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (investissements 2022)



Contacts locaux

DIRECTION

18, quai d'Austerlitz
75013 Paris

01 83 94 44 00
direction.dtbs@vnf.fr

COMMUNICATION

18, quai d'Austerlitz
75013 Paris

01 83 94 44 00
communication.dtbs@vnf.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU

18, quai d'Austerlitz
75013 Paris

01 44 06 63 60
sdve.dtbs@vnf.fr

UNITÉS TERRITORIALES D'ITINÉRAIRE (UTI)

UTI BOUCLES DE LA SEINE

23, Île de la Loge
78380 Bougival

01 39 18 23 46
uti.bouclesdelaseine@vnf.fr

UTI SEINE AMONT

2, quai de la Tournelle
75005 Paris

01 44 41 16 80
uti.seineamont@vnf.fr

UTI CANAUX DE PICARDIE CHAMPAGNE-ARDENNE

76, rue de Talleyrand
51084 Reims cedex

03 26 79 72 33
uti.picardiechampagne@vnf.fr

UTI SEINE NORD

5, bd Gambetta - BP 20053
60321 Compiègne cedex

03 44 92 27 00
uti.seinenord@vnf.fr

UTI MARNE

Barrage de la Marne
77109 Meaux cedex

01 60 24 76 76
uti.marne@vnf.fr

UTI LOIRE

10, bd Gaston Serpette - BP 53606
44036 Nantes cedex 1

02 40 67 26 01
uti.loire@vnf.fr

Le changement climatique nécessite de réinventer nos façons d'habiter la terre et d'en exploiter les ressources. Nos modes de production, de consommation et de mobilité doivent être repensés.

Conçu pour la navigation, le réseau Voies navigables de France propose aussi des solutions aux défis de la transition.

NOUS PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU

Les fleuves, les rivières et les canaux navigables forment un réseau vivant qui irrigue nos territoires, porte la navigation et alimente en eau notamment les populations, l'industrie, l'agriculture, ...

Nous agissons sur nos infrastructures pour gérer finement la ressource en eau et nous concilions ses différents usages dans l'intérêt général.

NOUS MOBILISONS L'EAU POUR DÉVELOPPER DURABLEMENT LES TERRITOIRES

Nous créons les opportunités de développement des activités sur et autour de l'eau et nous favorisons la transition vers des modèles économiques plus sobres.

Ancré dans les territoires, le réseau fluvial constitue un réel atout pour reconstruire des chaînes logistiques et de transport bas carbone et réinventer des activités touristiques et de loisirs durables.

L'EAU NOUS PORTE.



Voies navigables de France
Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval
18, quai d'Austerlitz
75013 Paris Tél : 01 83 94 44 00

Impression : Imprimerie à réaction
Voies navigables de France – Août 2023
Conception : Angie
Rédaction et réalisation : Bureau Communication DTBS
Rédaction en chef : Corinne Spiner
© photo couverture : VNF